

Leçons tirées de la pandémie de COVID-19 :

Vieillir en bonne santé à domicile à l'ère du numérique

Angela Nguyen^{1*} et Kristele Pan^{1*}

¹M. Sc. en santé mondiale, Faculté des sciences de la santé, Université McMaster

*Les deux co-premières auteures ont contribué de manière égale

Compte de mots : 1939

Introduction

Compte tenu de la baisse des taux de natalité et des progrès rapides de la médecine et de la technologie qui permettent d'améliorer la qualité de vie et la prévention des maladies, la population mondiale vieillit à un rythme sans précédent¹. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées, c'est-à-dire de personnes de 65 ans et plus, devrait doubler et atteindre 1,5 milliard². Le Canada n'échappe pas à ce phénomène mondial. Aujourd'hui, près d'un Canadien sur cinq est une personne âgée; d'ici 2030, ce nombre passera à une personne sur quatre^{3,4}.

Si une espérance de vie élevée est un excellent indicateur d'une population en bonne santé, les sociétés vieillissantes font face à des défis multiples, notamment une charge financière plus importante pour les systèmes de soins de santé et de protection sociale, une main-d'œuvre réduite, ainsi que des défis sociaux pour les structures familiales intra et intergénérationnelles⁵. La pandémie de COVID-19 a révélé les vulnérabilités toujours croissantes des systèmes de soins de santé et de soutien social aux personnes âgées au Canada, et a fait prendre conscience au public à quel point le pays est mal outillé pour soutenir adéquatement sa population vieillissante actuelle et future. Toutefois, en obligeant la société à s'adapter rapidement au confinement et à l'éloignement, la pandémie a également mis en lumière le potentiel croissant des innovations technologiques pour améliorer la santé de nombreuses personnes à domicile. Ce document soulignera le besoin urgent de surmonter les défis auxquels le Canada fait face pour fournir efficacement des soins de qualité à ses aînés. Le document traitera, dans un premier temps, des politiques et programmes de santé actuels pour les personnes âgées au pays, puis fera état des lacunes existantes dans le système de santé canadien. Enfin, le document présentera des recommandations concernant les politiques visant à permettre aux personnes âgées de vieillir en

bonne santé à domicile sans qu'elles soient laissées pour compte dans l'ère de la numérisation rapide que nous connaissons aujourd'hui.

Politiques actuelles

En partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, l'Agence de la santé publique du Canada a dirigé l'établissement de plus de 900 collectivités-amies des aînés partout au pays depuis plus d'une décennie⁶. Cette initiative permet aux Canadiens âgés de vieillir chez eux en toute sécurité et de continuer à demeurer actifs au sein de leur collectivité en offrant des programmes, des services et des infrastructures qui sont accessibles, mis à disposition et attrayants pour les personnes âgées⁶. En plus d'établir des lignes directrices pour les collectivités-amies des aînés, le gouvernement du Canada fournit également du financement pour améliorer les soins de santé pour les personnes âgées, comme le financement de l'élaboration de normes d'éducation nationales à l'intention des préposés aux services de soutien à la personne qui jouent un rôle dominant dans les soins aux personnes âgées⁶. De plus, certaines lois provinciales, comme la *Loi de 2021 sur l'Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien* de l'Ontario, orientent le Canada vers un avenir plus convivial pour les aînés⁷. Cependant, malgré ces efforts actuels, il reste des défis et des lacunes qui empêchent le Canada de se préparer à fournir un soutien adéquat à sa population vieillissante.

Le besoin d'une évolution du système de santé

À l'origine, le système de santé universel du Canada était destiné à une population plus jeune et était donc axé sur les médecins et les services de soins de courte durée en milieu hospitalier^{3,8}. Un demi-siècle plus tard, le système n'a toujours pas évolué avec les besoins

changeants d'une population qui vieillit rapidement et qui nécessite davantage de soins de longue durée (SLD) pour les maladies gériatriques et chroniques⁹. Par exemple, la demande croissante de SLD financés par l'État a dépassé les ressources actuelles, entraînant ainsi une liste d'attente de plus de 77 000 personnes en 2019¹⁰. Comme l'a révélé la pandémie actuelle, le système de SLD manque également de soins de qualité. Au milieu de l'année 2020, les Canadiens âgés résidant dans des établissements de SLD représentaient 81 % des décès nationaux liés à la COVID-19, alors que la moyenne des pays comparables était de 42 %¹¹.

En outre, le vieillissement est un facteur clé des dépenses liées aux soins de santé. Le coût annuel des soins de santé pour un adulte âgé moyen au Canada est d'environ 12 000 \$ contre 2 700 \$ pour un Canadien moyen de moins de 65 ans⁸. On s'attend donc à ce que le vieillissement de la population canadienne ajoute à lui seul une somme de 93 milliards de dollars aux coûts actuels des soins de santé au cours de la prochaine décennie⁸. Toutefois, le gouvernement fédéral n'a pas encore tenu compte du vieillissement de la population dans les paiements au titre du *Transfert canadien en matière de santé* versés aux gouvernements provinciaux et territoriaux⁸. Ainsi, le Canada fait face à un fardeau financier imminent pour soutenir sa population vieillissante croissante.

L'absence de réglementation et d'utilisation des soins à domicile et des technologies numériques de santé explique en partie l'incapacité du Canada à répondre aux besoins de sa population vieillissante en matière de soins de santé. Bien que les soins à domicile soient considérés comme faisant partie intégrante des soins de santé par de nombreux Canadiens et que la demande pour ces soins devrait augmenter de 53,1 % d'ici 2031, l'accessibilité et les normes concernant les soins à domicile varient considérablement d'un bout à l'autre du pays¹⁰. Cette variation s'explique par le fait que les soins à domicile ne relèvent pas de la portée des services

médicaux, hospitaliers ou chirurgicaux dentaires « médicalement nécessaires », et qu'ils ne sont donc pas assurés par toutes les provinces et tous les territoires ou assujettis aux normes nationales, comme l'exige la *Loi canadienne sur la santé* (LCS)^{12,13}. Malgré les demandes d'associations nationales, comme l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, et une lettre de mandat du premier ministre Justin Trudeau à la ministre fédérale de la Santé pour qu'elle mette en priorité l'amélioration de l'accès aux soins à domicile et aux soins palliatifs, peu de progrès ont été réalisés^{14,15}. En fait, il y a eu un recul dans certaines provinces; la *Loi de 2020 pour connecter la population aux services de soins à domicile et en milieu communautaire* de l'Ontario privatise les soins à domicile, ce qui érige encore plus d'obstacles à l'accès pour les personnes âgées¹⁶.

Les technologies numériques de la santé, qui permettent aux Canadiens âgés de vieillir chez eux en toute sécurité, ne sont pas non plus suffisamment accessibles¹⁷. Grâce à ces innovations dans le domaine de la santé numérique, comme la télémédecine et les services pharmaceutiques en ligne, le système de santé numérique du Canada offre aux Canadiens un accès virtuel pratique aux informations et aux services de santé. Cela est particulièrement pertinent dans le contexte de la COVID-19 où les décrets ordonnant le confinement et l'obligation de rester à domicile sont maintenus^{18,19}. La technologie numérique favorise également la connectivité sociale en temps d'isolement et de solitude prolongés²⁰. Cependant, les diverses croyances qui sous-tendent l'utilisation de la technologie, les préoccupations relatives à la vie privée, la culture numérique, les compétences limitées, ainsi que l'accès limité à l'Internet sont parmi les principaux obstacles qui empêchent les personnes âgées d'utiliser les technologies de santé numériques^{20,21}. Par conséquent, alors que la technologie de santé numérique offre la possibilité de vieillir en bonne santé à domicile, l'élargissement de la fracture numérique

empêche les personnes âgées de tirer profit des avantages offerts par ces technologies. En fin de compte, des mesures urgentes doivent être prises pour que le Canada soit outillé pour faire face au fardeau financier croissant du vieillissement de la population, et aussi pour préserver la santé et le bien-être des Canadiens âgés.

Recommandations et répercussions

Établir les soins à domicile comme un service « médicalement nécessaire » dans le cadre de la LCS

Bien que la prestation de soins à domicile soit incluse dans les services complémentaires de santé de la LCS, le transfert des soins à domicile vers les services « médicalement nécessaires » de la LCS incitera toutes les provinces et tous les territoires à assurer les soins à domicile pour leurs résidents¹³. Par conséquent, les soins à domicile deviendront plus accessibles financièrement, en particulier pour les personnes âgées qui sont généralement à la retraite et qui comptent sur leurs pensions ou leurs économies pour leurs dépenses courantes. L'accessibilité des soins à domicile permet aux Canadiens âgés de vieillir chez eux plus longtemps, ce qui préserve leur indépendance et diminue la pression sur les hôpitaux, les centres de réadaptation et les établissements de soins de longue durée. Les personnes âgées représentent un cinquième de la population canadienne, mais contribuent à la moitié de toutes les dépenses en matière de soins de santé⁸. Compte tenu de la trajectoire actuelle de la population vieillissante, le doublage prévu des coûts au cours de la prochaine décennie est pratiquement inévitable¹⁰. Cependant, l'augmentation de l'accessibilité aux soins à domicile minimisera les coûts et permettra le transfert des patients âgés des SLD vers les soins à domicile. Cela représentera ultimement pour le système de santé canadien des économies d'environ 794 millions de dollars d'ici 2031¹⁰.

Créer des organismes gouvernementaux de réglementation chargés de définir et de faire respecter les normes relatives aux soins à domicile et aux technologies de santé numérique

Outre le fait qu'ils sont largement accessibles, les soins à domicile devraient être assujettis et conformes à des normes de sécurité dans tout le pays. Pour atteindre cet objectif, des organismes de réglementation devraient être créés sous l'égide des ministères ou organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux appropriés, comme Santé Canada. Les organismes de réglementation fédéraux proposeront des normes de sécurité et de qualité pour les soins à domicile, et ceux des provinces et des territoires pourront les adopter et les faire appliquer pour protéger les prestataires de services et les utilisateurs. En outre, les technologies de santé numérique jouant un rôle de plus en plus important dans les soins à domicile, les organismes de réglementation susmentionnés devraient également définir des normes pour la fourniture et l'utilisation de la santé numérique. Les agences nationales de santé devraient également fournir des lignes directrices sur la manière dont les systèmes de santé provinciaux et territoriaux pourraient adopter les technologies de santé numérique dans le cadre des soins à domicile, et prévoir l'organisation de programmes de formation en santé numérique pour les utilisateurs et le personnel soignant. L'établissement de ces organismes de réglementation gouvernementaux et de ces normes nationales permettra non seulement de promouvoir davantage la prestation et l'utilisation sécuritaires des soins de santé à domicile et des technologies de santé numériques, mais aussi de remodeler le système de soins de santé du Canada pour l'aligner sur les besoins des personnes âgées.

Conclusion

Le vieillissement de la population canadienne pose un défi inévitable qui a été anticipé depuis des décennies, mais les réponses pour soutenir efficacement cette population âgée se font attendre depuis longtemps²². Grâce à la réglementation gouvernementale et au soutien financier, les solutions politiques qui améliorent l'accès aux soins à domicile de qualité et les technologies de santé numériques sont impératives pour relever les défis associés à la croissance de la population vieillissante du Canada. Ces solutions peuvent mieux outiller le système de santé canadien pour qu'il puisse prendre en charge les populations âgées actuelles et futures, réduisant ainsi la charge imposée au système de santé canadien. Si la pandémie de COVID-19 a mis en évidence les sombres perspectives actuelles du Canada en matière de soins de qualité aux personnes âgées, elle a également stimulé l'élan social et politique nécessaire et urgent pour permettre de vieillir en bonne santé à domicile pour les années à venir.

Sources

1. He W, Goodkind D, Kowal PR. An aging world: 2015 [Internet]. Washington : Office des publications du gouvernement américain; 2016 [cité le 11 juin 2021]. 175 p.
Accessible à l'adresse suivante :
<https://www.census.gov/content/dam/Census/library/publications/2016/demo/p95-16-1.pdf>
2. Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. World population ageing 2020 highlights: living arrangements of older persons [Internet]. New York: Publication des Nations unies; 2020 [cité le 11 juin 2021]. 47 p. Accessible à l'adresse suivante :
https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/un_desa_pd-2020_world_population_ageing_highlights.pdf
3. National Institute on Ageing. An evidence informed national seniors strategy for Canada - third edition [Internet]. Toronto: National Institute of Ageing; 2020 [cité le 11 juin 2021]. 179 p. Accessible à l'adresse suivante :
https://static1.squarespace.com/static/5c2fa7b03917eed9b5a436d8/t/5f7dc967ae10252b7893397f/1602079080222/NSS_2020_Third_Edition.pdf
4. Statistique Canada. Estimations de la population du Canada : Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1^{er} juillet 2020 [Internet]. Canada : Statistique Canada; septembre 2020 [cité le 11 juin 2021]. 7 p. Accessible à l'adresse suivante :
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200929/dq200929b-fra.pdf?st=q95QuULk>

5. Harper S. Economic and social implications of aging societies. Science [Internet]. Oct. 2014 [cité le 11 juin 2021];346(6209):587-91. Accessible à l'adresse suivante : <https://science.sciencemag.org/content/346/6209/587.abstract> doi: 10.1126/science.1254405
6. Gouvernement du Canada. Mesures destinées aux aînées [Internet]. Canada : Gouvernement du Canada; 2014 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/mesures-destinees-aines.html>
7. Gouvernement de l'Ontario. Proposition d'un projet de loi pour renforcer la main-d'œuvre du secteur de la santé et de soins de soutien durant et après la COVID-19 [Internet]. Ontario : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; avril 2021 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : <https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/1000016/proposition-dun-projet-de-loi-pour-renforcer-la-main-doeuvre-du-secteur-de-la-sante-et-des-soins-de-soutien-durant-et-apres-la-covid-19>
8. Le Conference Board du Canada. Veiller aux besoins en matière de soins de santé de la population vieillissante du Canada [Internet]. Ottawa : Le Conference Board du Canada; juillet 2018 [cité le 11 juin 2021]. 12 p. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.cma.ca/sites/default/files/2018-11/Conference%20Board%20of%20Canada%20-%20Meeting%20the%20Care%20Needs%20of%20Canada%27s%20Aging%20Population%20%282%29.PDF>

9. Organisation mondiale de la santé. Vieillissement et santé [Internet]. Organisation mondiale de la santé; février 2018 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health>
10. Association médicale canadienne. La crise des soins aux aînés au Canada : Répondre à une demande deux fois plus grande [Internet]. Ottawa : CMA; mars 2021 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.cma.ca/sites/default/files/pdf/health-advocacy/activity/CMA-LTC-Deloitte-Report-FR.pdf>
11. Institut canadien d'information sur la santé. La pandémie dans le secteur des soins de longue durée : où se situe le Canada par rapport aux autres pays? [Internet]. Ottawa : ICIS; juin 2020 [cité le 11 juin 2021]. 9 p. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/covid-19-rapid-response-long-term-care-snapshot-fr.pdf>
12. Johnson S, Bacsu J, Abeykoon H, McIntosh T, Jeffery B, Novik N. No place like home: A Systematic Review of Home Care for Older Adults in Canada. *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement* [Internet]. Septembre 2018 [cité le 11 juin 2021];37(4):400-419. Accessible à l'adresse suivante : <https://www-cambridge-org.libaccess.lib.mcmaster.ca/core/journals/canadian-journal-on-aging-la-revue-canadienne-du-vieillissement/article/no-place-like-home-a-systematic-review-of-home-care-for-older-adults-in-canada/F8AD996D4F0A9AF08C0D3F5C2E6C2720> doi: 10.1017/S0714980818000375

13. Tiedemann M. *La Loi canadienne sur la santé : Un aperçu*. Bibliothèque du Parlement [Internet]. Décembre 2019 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201954E?
14. L'Association canadienne de soins et services à domicile, le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Pour de meilleurs soins à domicile au Canada [Internet]. Un plan national; 2016 [cité le 11 juin 2021]. 28 p. Accessible à l'adresse suivante : https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-fr/un-plan-national_pour-de-meilleurs-soins-a-domicile-au-canada-copy.pdf?la=fr&hash=ED788EFC675E0E8DCA665150A40C3DA5F0E41185
15. Trudeau, J. Lettre de mandat de ministre de la Santé [Lettre du gouvernement]. Gouvernement du Canada; décembre 2019 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-sante>
16. *Le projet de loi 175 : Loi de 2020 pour connecter la population aux services de soins à domicile et en milieu communautaire* (ALO).
17. Jaana M, Paré G. Comparison of Mobile Health Technology Use for Self-Tracking Between Older Adults and the General Adult Population in Canada: Cross-Sectional Survey. *JMIR mHealth and uHealth* [Internet]. Novembre 2020 [cité le 11 juin 2021];8(11):e24718. Accessible à l'adresse suivante : <https://mhealth.jmir.org/2020/11/e24718> doi: [10.2196/24718](https://doi.org/10.2196/24718)
18. Baumgart DC. Digital advantage in the COVID-19 response: perspective from Canada's largest integrated digitalized healthcare system. *NPJ Digital Medicine* [Internet].

31 août 2020 [cité le 11 juin 2021];3(1):1-4. Accessible à l'adresse suivante :

<https://www.nature.com/articles/s41746-020-00326-y> doi: [10.1038/s41746-020-00326-y](https://doi.org/10.1038/s41746-020-00326-y)

19. Bureau de la concurrence Canada. Sondage sur les services de santé numériques : Ce que nous avons entendu des Canadiens [Internet]. Gouvernement du Canada; février 2021 [cité le 11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante :

<https://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/04573.html>

20. Van Jaarsveld GM. The Effects of COVID-19 Among the Elderly Population: A Case for Closing the Digital Divide. *Frontiers in psychiatry* [Internet]. Novembre 2020 [cité le 11 juin 2021];11:577427. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/libaccess.lib.mcmaster.ca/pmc/articles/PMC7693633/> doi:

[10.3389/fpsyt.2020.577427](https://doi.org/10.3389/fpsyt.2020.577427)

21. Theiventhiran D, Bartfay WJ, Barakat C, Wu T. The Digital Divide: Examining the Use and Access to E-Health Based Technologies by Millennials and Older Adults. *South Asian Research Journal of Nursing and Healthcare* [Internet]. Novembre 2020 [cité le 11 juin 2021];2(1):31-37. Accessible à l'adresse suivante :

<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyt.2020.577427/full> doi:

[10.3389/fpsyt.2020.577427](https://doi.org/10.3389/fpsyt.2020.577427)

22. Statistique Canada. Aînés [Internet]. Ottawa : Statistique Canada; 2021 [cité le

11 juin 2021]. Accessible à l'adresse suivante : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-402-x/2012000/chap/seniors-aines/seniors-aines-fra.htm>